

Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges
4, rue St-Jean-Baptiste
Notre-Dame-des-Neiges (Québec) G0L 2E0

Avis public

Avis est donné par la soussignée :

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 510

Que la MRC des Basques a délivré le certificat de conformité à l'égard du « **Règlement n° 510 modifiant le règlement n° 442 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction** » en date du 25 mars 2024 par une résolution adoptée lors de l'assemblée ordinaire de la MRC des Basques tenue le 20 mars 2024 et qu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

Que ledit règlement est disponible pour consultation aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 ainsi que sur le site Internet de la municipalité www.notre-dame-des-neiges.qc.ca à la section greffe.

Prenez note que ledit règlement ci-haut mentionné entre en vigueur à la date de délivrance dudit certificat émis par la MRC Les Basques.

Donné à Notre-Dame-des-Neiges, ce 25 mars 2024

Document Original Signé

Par La Personne Indiquée Ci-Bas

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Réf: **Certificat de conformité et entrée en vigueur du Règlement n° 510 modifiant le règlement n° 442 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction** »

Je soussignée, Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière et résidente à Notre-Dame-des-Neiges, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public le 25 mars 2024 ci-haut en affichant une copie certifiée à chacun des endroits suivants, à savoir :

- Sur le tableau situé à l'entrée principale de bureau municipal;
- Sur le site Internet de la municipalité www.notre-dame-des-neiges.qc.ca, section greffe

Entre 8h30 et 18h00, en foi de quoi, ce certificat de publication est donné le 25 mars 2024

Document Original Signé

Par La Personne Indiquée Ci-Bas

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière